

# PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS : LES PRATIQUES, L'ÉDUCATION, LES ENSEIGNEMENTS

Éducation, Jeunesse, Sport, Culture et Vie Associative / Projets culturels

dernière mise à jour : novembre 2018



## DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Conseil à l'élaboration de projets artistiques et culturels dans le domaine du spectacle vivant : musique, danse, théâtre, cirque portés par des collectivités et/ou en lien avec des structures culturelles du territoire. Nos actions visent à :

- Favoriser la diversité culturelle, l'accessibilité aux pratiques culturelles et artistiques
- Aider à la réalisation de projets et équipements culturels

### Exemples :

Parcours d'éducation artistique et culturelle (CC du Carmausin Ségala). Accompagnement de la CC Tarn-Agout (création de l'antenne Tarn Ouest du Conservatoire de musique et de danse du Tarn). Rencontres départementales musique et danse à l'école et au collège (Communes de Gaillac, Graulhet, Carmaux)...

## DESCRIPTION DÉTAILLÉE ET NIVEAUX D'INTERVENTION

NIVEAU D'INTERVENTION	Description des prestations
<b>niveau 1 CONSEIL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informations générales : méthodologie de projets, partenaires institutionnels et associatifs mobilisables, réglementations du spectacle vivant et de l'encadrement des pratiques artistiques et de l'éducation artistique.</li> <li>- Orientation de la demande</li> <li>- Prise de rendez-vous</li> </ul>
<b>niveau 2 ACCOMPAGNEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visite des équipements et des acteurs culturels du territoire</li> <li>- Aide à l'élaboration d'un état des lieux (forces et faiblesses)</li> <li>- Aide à la définition des objectifs et priorités</li> <li>- Accompagnements :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Juridique : règles relatives au droit d'auteur, régime des intermittents du spectacle, réglementation des entrepreneurs du spectacle, contrats, gestion de la paie spécifique au spectacle vivant, convention collective de l'animation.</li> <li>- Logistique/technique : définition des moyens humains et matériels pour le montage du projet. Connexion aux établissements, lieux de diffusion et de création, information sur les règles de sécurité.</li> <li>- Artistique : connexion aux réseaux artistiques (artistes, structures de production artistique)</li> <li>- Financier : élaboration et suivi du montage financier du projet.</li> </ul> </li> </ul>
<b>niveau 3 ASSISTANCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structure-ressource dans tout le domaine.</li> <li>- Expertise sur la définition du projet d'action artistique et culturelle ou projet culturel de territoire (objectifs, partenaires mobilisables, élaboration fiche action, plan de financement, critères d'évaluation...)</li> <li>- Accompagnement opérationnel : co-organisation de concerts, spectacles, rencontres, stages et autres actions en milieu scolaire et extra scolaire.</li> </ul>
<b>Conditions financières</b>	Consulter le prestataire ci-dessous



### Contact :

Département du Tarn  
Lices Georges Pompidou  
81013 ALBI cedex 09

Mél : [ingenierietarn@tarn.fr](mailto:ingenierietarn@tarn.fr)

Tél. : 05 63 45 64 75

[www.tarn.fr](http://www.tarn.fr)



### Contact :

Association Départementale  
de Développement des Arts  
Tél. : 05 63 77 32 18  
Mél : [contact@adda81.fr](mailto:contact@adda81.fr)  
[www.adda81.fr](http://www.adda81.fr)